

BULLETIN D'INSCRIPTION

FEES DE NOEL 2026

11, 12 ET 13 DECEMBRE

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

E -MAIL :

TELEPHONE :

ACTIVITE :

- Le règlement de l'inscription (100 euros) est à joindre à ce bulletin. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de l'ACEPUDN et renvoyés à l'Eglise protestante unie de Nîmes, 3 rue Claude Brousson, 30000 NÎMES.

- Les chèques ne sont encaissés qu'en cas d'acceptation du dossier.

- Date limite de dépôt : 15 octobre, réponse fin octobre.

- Merci joindre des photos de vos créations.